



PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER
N° Identification Fiscale : 000016001405697



A. A. D. L
DIRECTION REGIONALE DE TIARET
SIS A LA CITE 500 LOGEMENTS KAID AHMED, RTE D'ALGER, TIARET W DE TIARET
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE

Avis De présélection Relatif au
Concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE)

En application des Dispositions de la Loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et les article 47 et 48 aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (A A D L), **Direction régionale de Tiaret**, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE) N° 06/LV 03/DRT/AADL/2026 DU 03/06/2026 relatif à : **Étude, et suivi des Travaux de réalisation des 1500 Logements «Location-vente» en TCE Avec Locaux à usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sise au pôle HMAMA, Commune de TIZI, Wilaya de MASCARA. Site 04.** Publié au bulletin officiel des marchés publics BOMOP et dans les quotidiens nationaux suivants :

Le Quotidien d'Oran Le 03/05/2026 / الجمهورية Le 03-06-2026

Après l'évaluation des dossiers de candidature (première phase) par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, les soumissionnaires pré-qualifiés sont définis au tableau suivant :

N° Plis	Bureaux D'étude	Eligibilité	Observation
02	1- Groupement AB Creation BENARBA AMAR et AINSEBA AMINA	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
04	2- Groupement ICM LOUNIS SAMIR et REFAFA FOUZIA	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
05	3- Groupement Rouabhi- Elgoutni-Guebilia	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
07	4- Groupement ART-DIM SABRI kada BOURAS Riad et BELABACI abdelouhab	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
08	5- BERE G	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
09	6- BET SNOUCI NASREDDINE	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de leurs offres Technique, de prestations et financière sous enveloppe principale scellée ne comprend aucune inscription, autre que le numéro objet du concours, nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » conformément aux dispositions du cahier des charges dans un délai de vingt-un **21 jours**, à compter de la date de la première parution de la présente publication sur les quotidiens nationaux ou le **BOMOP** ou la presse électronique.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12h00h**.

Cette date est reconduite tacitement reportée aux premiers jours ouvrables au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou le repos hebdomadaire légal. Les offres doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La direction Régionale AADL - Tiaret sise à la Cité AADL 500 logements - Bloc 16 - Kaid Ahmed - Tiaret

L'ouverture en séance publique des offres technique s'effectuera au siège du maître d'ouvrage Sus-indiqué en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à **13 :00h**.

La validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours augmentée du délai de préparation des offres sus-indiqué.

Le présent avis tient d'invitation aux soumissionnaires d'assister à la séance d'ouverture des plis.